L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 32 numéro 47, 15 décembre 2017

100 jours avant les Jeux #JHA2018!



Kechi, la mascotte des Jeux d'hiver de l'Arctique 2018, représente une femelle harfang des neiges de 11 ans. Elle est déjà sur tous les réseaux sociaux. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

Communauté

Il a peint la Maison bleue



Page 5

Genres

Cochez X



Page 8

Jeux d'hiver de l'Arctique

Le compte à rebours a débuté

David Chevalier

L'organisation des Jeux d'hiver de l'Arctique du Slave Sud 2018 a souligné le compte à rebours des 100 jours avant le début des compétitions par un rassemblement à Hay River et à Fort Smith, les deux villes hôtes de la région au sud du Grand lac des Esclaves.

À Fort Smith, c'est au Pelican Inn que se déroulait ce rassemblement. Une rencontre entre les bénévoles, les membres du conseil d'administration et ceux de l'organisation, où tout le monde portait un autocollant avec son nom sur son chandail. Tables et chaises étaient disposées dans la salle avec de la nourriture et des rafraîchissements pour les convives. La table était mise pour tisser des liens entre une partie de ceux qui mèneront les Jeux à terme.

Au début de ce décompte des 100 jours, le comité organisateur en a profité pour clore le concours de recrutement du plus grand nombre de bénévoles qui se déroulait du 1er au 11 décembre. Cette compétition avait pour but d'augmenter de 100 personnes le nombre de bénévoles. Kevin Hurley, le coordonnateur des bénévoles, précise que les besoins sont très variés : « Notre plus grand besoin n'est pas pour les sports, mais pour la sécurité aux points d'accès. Chaque porte de chaque bâtiment doit avoir un bénévole pour vérifier les accréditations. La fin de semaine précédant les Jeux, nous devons construire des lits superposés dans les classes […]. Certaines personnes peuvent faire simplement un quart de travail de deux heures en soirée pour faire de la surveillance autour du feu. » Finalement, à l'agréable surprise du comité, la réponse a été forte et le nombre d'inscriptions a grimpé de 288 en 11 jours. L'annonce a été faite : Hay River est la ville gagnante. Elle aura contribué au recrutement de 164 personnes, alors que les 124 autres personnes proviennent de Fort Smith. En date du 12 décembre, l'organisation a maintenant un total de 831 personnes inscrites comme bénévoles alors que l'objectif ultime est de 1500 collaborateurs.

La mairesse de Fort Smith, Lynn Napier-Buckley, était présente lors du rassemblement. Elle a fait part de sa fierté que Fort Smith fasse partie des hôtes pour les Jeux de 2018 : « Il est excitant de voir tout le travail accompli dans nos communautés à préparer [les Jeux] et le nombre de bénévoles qui s'inscrivent chaque jour. »

Ce sera la première fois que Fort Smith est une des villes hôtes de cet événement. Hay River, quant à elle, a déjà été, avec Pine Point, l'hôte des Jeux d'hiver de l'Arctique en 1978.

Une campagne qui se poursuit

Bien que la compétition d'inscription soit terminée, il est toujours temps de s'inscrire pour aider à mener à bien cet événement d'envergure. La date limite n'est pas déterminée, mais se situe vers la fin février. Évidemment, les gens qui s'inscrivent à la dernière minute se verront assigner une tâche, alors que maintenant ils peuvent choisir leurs champs d'intérêt.

En guise de remerciement, les bénévoles recevront entre autres en cadeau l'uniforme officiel, qui se constitue d'un manteau d'hiver court, d'un pull-over et d'un manteau sans manches, tous confectionnés par la compagnie de vêtement de sport Karbon. « C'est une valeur de 600 $! », selon M. Hurley. Le site Web awg2018.org/fr est l'endroit privilégié pour s'inscrire comme bénévole. Les Jeux d'hiver de l'Arctique du Slave Sud 2018 se tiendront du 18 au 24 mars.





L'uniforme officiel des bénévoles des JHA2018.

Éditorial


Maxence Jaillet

Yeah, les Jeux arrivent

Pour les rencontres sportives, Hay River démontre chaque mois de juin qu'elle sait accueillir les Territoire. Avec les compétitions territoriales d'athlétisme qui représentent l'événement sportif le plus important des TNO, la plus grande ville du Slave Sud est définitivement équipée pour faire de ces Jeux de l'Arctique 2018 une réussite. De plus avec l'esprit communautaire et débrouillard des résidents de Fort Smith, cette édition 2018 sera d'autant plus charmante et dynamique. Coordonner les 1500 bénévoles sur deux sites différents est une chose, accueillir les neuf délégations nordiques ainsi que les spectateurs en est une autre. Le fait que le Slave Sud est la région des TNO la plus accessible en auto, fait que ces Jeux seront surement bien achalandés.

Dans ces deux villes, le dynamisme autochtone saura également se faire valoir et l'ensemble des jeux Inuits et dénés ainsi que les démonstrations culturelles seront encore une fois un moment de partage culturel indispensable à l'esprit des ces Jeux.

Ainsi les Jeux d'hiver de l'Arctique seront sans conteste les Arctic Winter Games. Mais il en revient aussi à la communauté francophone de soutenir les efforts de l'organisation afin de propager l'utilisation du français durant cette semaine de festivités sportives. Avec leurs communautés soutenant une école francophone, et deux programmes d'immersion, le Slave Sud peut être un fier représentant du bilinguisme canadien.

L'Aquilon

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net

Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Journalistes : Denis Lord, Nicolas Servel
Correction d'épreuves : Anne-Dominique Roy

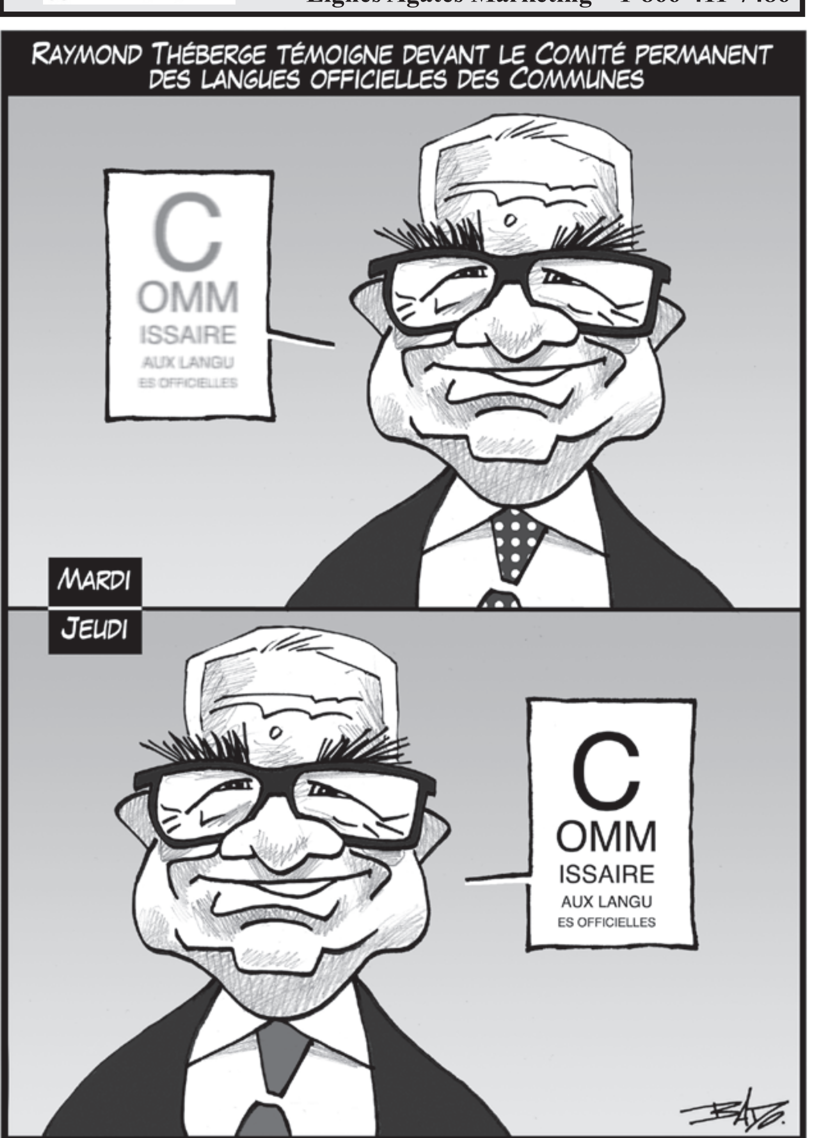
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF). N° ISSN 0834-1443.

Fondation Donatien Frémont — APF Association de la presse francophone

Abonnement annuel
Version papier 35 $
Version PDF 30 $

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing 1-866-411-7486



LA COLONNE

Fin des bons alimentaires

À la suite d'une décision prise par la Commission des droits de la personne, qui estime que le système de bons alimentaires est discriminatoire, le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a décidé de revenir, à compter de février 2018, au système traditionnel de prestation d'aide au revenu, qui consiste à verser directement les paiements aux clients.

Taux de cotisation des employeurs

La Commission de la sécurite au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut a annoncé que le taux de cotisation provisoire moyen des employeurs en 2018 sera de 2,05 $ par tranche de 100 $ de masse salariale cotisable. Ce taux cible provisoire est celui que les employeurs paieraient s'il n'y avait qu'un taux pour tous les employeurs. Il s'agit du taux que la CSTIT utilise comme point de départ au moment d'établir les taux de chacune des sous-catégories. Des ajustements sont apportés par sous-catégorie afin de garantir un traitement équitable. Les industries dont les coûts d'indemnisation sont plus élevés (sinistralité accrue) cotisent davantage au système, alors que ceux enregistrant des coûts moindres paient moins.

Corridor national de commerce

Le gouvernement fédéral affirme être largement d'accord avec le rapport d'un comité du Sénat qui préconise la création d'un corridor national de commerce dans le Nord du Canada. Dans son rapport intitulé *Corridor national : Améliorer et faciliter le commerce et les échanges intérieurs* publié en juin 2017, le Comité sénatorial des banques et du commerce soulignait que le manque d'infrastructures de transport est-ouest restreint l'accès des exportateurs aux zones côtières. Même si le gouvernement n'a pas accordé explicitement du financement aux chercheurs qui se sont penchés sur le potentiel d'un corridor, comme le recommandait le comité, le ministre des Transports, Marc Garneau, a déclaré que ceux-ci peuvent présenter des demandes de subvention dans le cadre du Fonds national des corridors commerciaux.

Stratégie nationale sur le logement

Jean Swanson et Sara Sagaii, deux activistes de la justice sociale, ont émis une sévère critique de la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral, publiée dans le média électronique *The Tyee*. Elles y voient se profiler un embourgeoisement des quartiers à faibles revenus et une source de profits pour les propriétaires fonciers. L'abordabilité, telle que définie dans la Stratégie, leur apparaît trompeuse. Mmes Swanson et Sagali dénoncent le plan visant à réduire, en 10 ans, seulement 50 % de l'itinérance chronique, tout comme le fait qu'une grande part du budget promis soit des prêts et non des investissements.

Collaborateurs de cette semaine :

Oscar Aguirre
David Chevalier

Toxicomanie

Confiance au Sud

Les centres de traitement de la toxicomanie font du bon travail, affirme le député Shane Thompson.

Denis Lord

C'est en janvier prochain que le Comité permanent sur le développement social remettra son rapport sur sa visite des quatre centres de désintoxication de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui traitent des patients des Territoires du Nord-Ouest.

« Nous avons eu l'occasion de parler avec les gens qui dirigeaient les établissements, de dire Shane Thompson, président du comité et député de Nahendeh, et ils nous ont expliqué comment les programmes fonctionnent. Ils ont tous adopté l'approche en 12 étapes [des Alcooliques anonymes]. Les installations sont très bonnes. Cette visite a été une prise de conscience pour moi. »

Si les quatre centres partagent l'approche des 12 étapes, elles ont néanmoins chacune leur créneau particulier.

Le Centre d'excellence Aventa (Calgary) est spécialisé dans le traitement des femmes, Edgewood (Nanaimo) a développé une expertise dans le traitement des opiacés, dont le fentanyl, la maison Guthrie est située dans l'enceinte du Centre correctionnel Nanaimo et s'adresse aux prisonniers purgeant une peine de plus de quatre mois. Quant à Poundmaker's Lodge (à St. Albert, près d'Edmonton), la philosophie est axée sur la spiritualité et l'endroit offre une relative proximité avec les TNO.

Places suffisantes

M. Thompson et les autres membres du Comité, les députés Julie Green (Yellowknife centre), Tom Beaulieu (Tu Nedhé-Wiilideh), Fred Blake (Delta du Mackenzie), Michael Nadli (Deh Cho) ont également rencontré des patients originaires des Territoires du Nord-Ouest.

M. Thompson, considère que le nombre de places allouées aux patients des Territoires du Nord-Ouest est suffisant.

Le député qui réside à Fort Simpson estime qu'il est difficile de prévoir si la légalisation du cannabis pourrait se traduire par des besoins supplémentaires. « Il y a déjà dans ces centres des gens traités pour une dépendance à cette substance. À l'heure actuelle, c'est difficile de dire si ça va augmenter », dit M. Thompson.

Le Comité permanent sur le développement social a encore des rencontres et des recherches prévues à son agenda avant de présenter son rapport devant l'Assemblée législative, rapport qui contiendra « trois ou quatre recommandations », estime Shane Thompson.

Le courrier du lecteur

Le journal *L'Aquilon* n'a dénoncé qu'une chose la semaine passée quand il a publié une lettre, un article et son éditorial traitant du projet de loi 30 : le manque d'outils assurant l'éclaircissement de zones grises lors des décisions législatives prises à l'Assemblée ténoise. Il est vrai que les perceptions de M. Roberge pointent (à tort comme l'a démontré l'article « *D'intérêt public ou privé* » dans le même journal) M. O'Reilly. Et il est vrai qu'en lisant ces deux textes à la suite, et poursuivant avec l'éditorial que j'ai signé, les lecteurs et lectrices peuvent encore prendre un raccourci entachant la réputation du député. Comprenez que si je n'ai pas été plus clair, ce n'était pas pour discréditer le député de Frame Lake ni la députée de Yellowknife Centre. Mais qu'une procédure législative comme l'adoption d'un projet de loi émanant d'un député puissent soulever des soupçons de collusion, alors que c'est un politicien aussi intègre que M. O'Reilly qui l'initie, ne prouve-t-il pas ce manque d'outils législatifs?

Le blâme que j'accepte quant au traitement de ce dossier de la semaine passée, c'est de n'avoir pas donné à M. O'Reilly le temps de présenter dans la même édition l'ensemble des circonstances qui l'ont mené à défendre ce projet de loi 30. Puisse la lettre qu'il m'adresse cette semaine mieux éclairer notre lectorat.

La conclusion que je tire de ces explications, c'est que la mort et l'hommage que l'on peut rendre à ceux que l'on aime n'échappent pas à la façon de faire du Nord : si tu veux quelque chose, fais-le toi-même. La plupart du temps, la communauté va t'aider à le réaliser.

Maxence Jaillet
Éditeur

Une mise au point s'impose quant à mon projet de loi 30, *Loi modifiant les lois sur la santé (services de crémation)*, compte tenu de la couverture qui en a été faite dans l'édition du 8 décembre 2017 de *L'Aquilon*.

Mme Green, députée de Yellowknife Centre, n'a aucunement tenté de m'influencer au sujet des services de crémation ou du projet de loi 30; elle ne m'a même jamais abordé à cet égard. Sa conjointe, Mme McKenna, avait demandé à me rencontrer, et nous nous sommes vus le 28 octobre 2016. Mme McKenna m'a fait part d'un problème : l'absence de réglementation claire pour la crémation aux TNO, particulièrement pour ce qui est du recours à des procédés chimiques ou physiques, comme on le voit de plus en plus ailleurs. Je n'ai fait aucune promesse à Mme McKenna, si ce n'est d'examiner la question et de faire part de tout progrès éventuel.

Après avoir fait des recherches sur la crémation et la réglementation en vigueur dans d'autres provinces et territoires, j'ai demandé au ministre ténois de la Santé et des Services sociaux si la crémation était permise aux TNO, et si nous avions l'intention de remédier à l'absence de réglementation avant la fin de notre mandat. Il m'a répondu que son ministère travaillait à vérifier si la crémation était autorisée par la législation ténoise et qu'il faudrait approfondir la question, en étudiant notamment ce qui se fait ailleurs au pays. Il m'a signalé que dans la plupart des cas, le régime législatif est complet et typiquement géré par le ministère chargé des affaires communautaires. Le ministre m'a ensuite invité à considérer la possibilité que je propose un projet de loi pour tenter de faire avancer les choses.

J'ai alors envoyé les mêmes questions à la ministre des Affaires municipales et communautaires du GTNO. Elle m'a répondu que son ministère avait effectué un travail préliminaire sur la réglementation, mais que la liste des besoins législatifs était longue et qu'il faudrait consulter la population pour mieux cerner les priorités. J'ai fait une déclaration sur le besoin de clarifier la situation et de réglementer la crémation aux TNO, et j'ai officiellement interrogé la ministre en Chambre. On m'a répondu qu'il faudrait d'abord évaluer à quel point ce dossier était prioritaire pour l'Assemblée. Par la suite, la ministre a également suggéré que j'envisage d'élaborer un projet de loi émanant d'un député.

Cette possibilité ayant été évoquée par deux ministres, j'ai consulté le greffier de l'Assemblée législative au sujet de la procédure à suivre. Un des avantages de notre gouvernement de consensus est que les simples députés peuvent proposer un projet de loi à tout moment, pour peu qu'il n'implique pas de dépenser des fonds publics. J'ai demandé au bureau indépendant du légiste-conseil de l'Assemblée législative d'examiner les façons dont un projet de loi émanant d'un député pouvait aider à clarifier la légitimité des crémations aux TNO. Le légiste-conseil m'a présenté différentes options, allant d'une approche réglementaire complète, similaire à celles qu'on voit dans d'autres provinces et territoires, mais qui nécessiterait vraisemblablement des fonds publics (et qui ne serait donc pas envisageable dans le cadre d'un projet de loi émanant d'un député), à une série de menues modifications à la législation en vigueur pour clarifier les choses au sein du régime actuel.

Je me suis alors demandé sérieusement si je devais déposer un projet de loi. Était-ce vraiment quelque chose que je voulais et pouvais faire, compte tenu de mon horaire déjà fort chargé et de mes ressources limitées à titre de simple député? Un projet de loi, il va sans dire, représente énormément de travail. Il fallait toutefois considérer le désir de certaines personnes et familles d'avoir plus d'options locales et abordables en matière de services funéraires. Je me suis également demandé s'il y aurait effectivement un système équitable pour la prestation des services de crémation.

Le Conseil exécutif n'ayant pas de plan d'action clair à cet égard pour le présent mandat, il m'a semblé qu'il était dans l'intérêt du public de déposer un projet de loi d'une envergure limitée. Ce projet proposait de modifier les lois existantes pour définir ce qu'est la crémation (y compris dans les cas de recours à des procédés chimiques ou physiques), de même que les lieux où elle peut se dérouler et les personnes qui peuvent s'en charger (un crématorium et un planificateur de pompes funèbres, tel que défini dans la législation existante). Il accordait également au ministre le droit de prendre des règlements. J'assume l'entière responsabilité de ma prise de décision : personne n'a tenté de m'influencer pour que je dépose un projet de loi moi-même.

Le projet de loi 30 a été déposé selon la procédure applicable pour tous les projets de loi et n'a fait l'objet d'aucun traitement particulier. J'ai fourni le projet de loi et les renseignements généraux à tous les députés avant son dépôt en Chambre, et la population a eu des occasions de s'exprimer. Le projet de loi 30 a fait l'objet d'un vote définitif en Chambre et a été appuyé à l'unanimité par tous les membres du Conseil exécutif et autres députés présents (à l'exclusion de la députée Green, qui a déclaré un conflit d'intérêts) le 22 septembre 2017.

Je demeure convaincu que le projet de loi 30, d'initiative parlementaire, est dans l'intérêt du public, et je n'hésiterais pas à le déposer de nouveau.

Kevin O'Reilly
Député de Frame Lake

Écrire cette lettre n'a pas été facile, car je siège au Conseil d'administration (CA) de *L'Aquilon*. Une chose est certaine, cette lettre confirmera aux lecteurs du journal qu'il n'y a effectivement aucune ingérence de la part du CA avec la ligne éditoriale du journal!

J'écris au sujet du Courrier du lecteur, de l'éditorial et de l'article « Gouvernement de consensus : D'intérêt public ou privé? » de l'édition du 8 décembre 2017, qui sous-entendent, au minimum, un manque d'éthique de la part des députés O'Reilly et Green.

D'abord, j'ai exprimé à l'éditeur du journal ma déception de la façon dont cette situation a été traitée dans le journal. Il a répondu à mes questions et j'ai eu l'occasion de faire quelques suggestions.

J'ai aussi essayé de rejoindre l'auteur de la lettre au Courrier du lecteur, sans succès. J'aimerais bien lui parler de vive voix afin de comprendre davantage son point de vue et s'il est ouvert, de lui faire part de mon opinion. J'espère que nous communiquerons bientôt.

De façon générale, voici mon opinion. Lorsque des individus, dans ce cas des membres de notre communauté, sont accusés directement ou indirectement, de fraude, de collusion et/ou de corruption, il est, selon moi, du devoir de notre journal d'examiner en profondeur la situation afin de présenter les faits et non des perceptions. Nous sommes une petite communauté où tout le monde se connaît; on doit approcher ce genre de question avec précaution.

Le journal et l'auteur du Courrier du lecteur ont choisi de focaliser leur attention sur un projet de loi privé pour souligner les lacunes de notre système de gouvernement de consensus, tout en laissant planer des allégations sérieuses allant d'un manque d'éthique à un acte criminel. Selon moi, il y a de bien meilleurs exemples pour souligner les lacunes de notre système parlementaire, tel que l'évaluation à mi-mandat de notre gouvernement qui a, selon moi, échoué.

Je ne peux malheureusement considérer les individus visés par ces questions comme des amis, car je ne socialise pas avec eux, mais j'ai eu la chance de travailler avec eux au fil des ans. J'ai rarement rencontré des personnes aussi intègres qu'elles. L'intérêt du public est leur priorité et ils le tiennent à cœur; une valeur importante chez nos élus.

Il va de même pour Mme McKenna. J'ai dû retenir ses services dans des circonstances tristes, après le décès d'un ami. Bien qu'elle fût en Alberta pour aider une autre famille, elle est rapidement retournée à Yellowknife pour s'occuper de nous. Il n'y a eu ni congé, ni repos pour elle. Je suis convaincue que tous ceux et celles qui ont dû retenir ses services se rallieront avec moi pour dire qu'elle est très loin des reproches faits par l'auteur du Courrier du lecteur. Étant la seule directrice funéraire aux TNO, Mme McKenna est sur « appel » 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Je suis certaine qu'elle accueillerait bien un peu de compétition!

Seulement 41 000 personnes habitent aux Territoires du Nord-Ouest et nos défis sont aussi nombreux et complexes que ceux de nos voisins du Sud. Malheureusement, nous n'avons pas un énorme bassin d'experts et de personnes intéressées dans lequel puiser pour assurer l'évolution de notre société. Certains d'entre nous sont appelés et interpellés à s'impliquer et ainsi à porter plusieurs chapeaux pour le bien-être de la communauté. Oui, certains le font pour un gain personnel, mais avant de porter des accusations contre qui que ce soit, il faut examiner chaque situation en profondeur pour trouver les faits. Il est trop facile de faire le contraire. Finalement, si nous attendions toujours pour qu'il y ait zéro apparence de conflit d'intérêts nous n'irions pas loin!

En tant que citoyenne des TNO, j'appuie la modification de la *Loi sur la santé* pour y inclure les services de crémation — bienvenue au 21e siècle! Merci à M. O'Reilly et Mme McKenna qui se sont assurés que nous aurons bientôt accès à ce service aux TNO. J'appuie aussi la possibilité que nos élus aient la chance de déposer des projets de loi, surtout quand ils répondent à de réels manques ou problématiques soulevées par les citoyens. J'appuie aussi l'examen approfondi des actions de nos élus afin de confirmer des gestes illégaux ou un manque d'éthique. Enfin, j'encourage les gens à se parler de vive voix!

Sylvie Francoeur

Vie communautaire

Un groupe Facebook informel

Le groupe Francophones à Yellowknife compte 216 membres à ce jour.

Denis Lord

Pour savoir quel est le meilleur restaurant de sushis en ville, vendre son exemplaire des *Luminaires* d'Eleanor Catton ou trouver un loyer, on peut désormais compter sur le groupe Facebook Francophones à Yellowknife.

Il y a des idées pourtant simples et bonnes qui se font attendre longtemps, celle-là en était une. Heureusement, un trio de jeunes femmes fraîchement arrivées dans la capitale a comblé ce vide. Éducatrice à la Garderie Plein Soleil, Geneviève Potvin est arrivée en septembre dans la capitale des Territoires avec un anglais « *so-so* » et évidemment, beaucoup de questions sans réponses sur où trouver quoi à Yellowknife. Son frère demeure à Edmonton, où il fait partie d'un des différents groupes Facebook reliant plus de 2000 francophones. Pourquoi ne pas créer ça à Yellowknife? « Geneviève a lancé l'idée un soir, et j'ai dit: "on le fait", rappelle Jessica Payeur, coordonnatrice de projets à l'Association franco-culturelle de Yellowknife. » C'était le 26 novembre; moins de 24 heures plus tard, les 100 premiers membres étaient inscrits. Le premier message, rappelle Mme Payeur, a été posté par Jason, du lounge Twist & Shout, pour dire qu'il y avait un service en français au bar.



Gayle Strikes-with-a-gun et Mindy Willett ont animé le dîner de la Commisssion des droits de la personne le 11 novembre dernier. Mme Strikes-with-a-gun, de la Nation piikani, en Alberta, a notamment parlé du harcèlement policier dont son fils est victime. Il a aussi été question de revitalisation des langues autochtones et de réconciliation. (Crédit photo : Denis Lord)

Sans allégeance

La notice de présentation du groupe précise qu'il n'est lié à aucun organisme ou association, et que la page est ouverte à l'annonce d'événements, à la recherche de références tout comme aux offres de services en pose d'ongles, en mécanique, en comptabilité et bien d'autres choses encore. Le groupe se veut utile et inclusif pour tous, souligne Jessica Payeur, pour, par exemple, des francophones qui travaillent 12 heures par jour dans la construction à Yellowknife, et qui ne savent pas nécessairement ce que sont l'AFCY ou la FFT.

Au moment d'écrire ces lignes, Francophones à Yellowknife compte 216 membres. Jessica, qui est une administratrice du groupe avec Geneviève Potvin et Valérie Gosselin, aimerait bien voir le nombre d'adhésions jusqu'à 500. Geneviève n'entretient quant à elle aucune attente à ce niveau, tout en précisant que « plus il y aura de membres, plus ce sera utile ». Alors qu'il y a beaucoup d'insultes dans certains groupes virtuels d'Edmonton, elle n'a pas eu jusqu'ici à user de ses responsabilités de modératrice.

Vie communautaire

Le peintre de la Maison bleue

Belkacem Taieb revient à Yellowknife pour enseigner.

Denis Lord



Belkacem Taieb. (Crédit photo : Denis Lord)

En 1999, un jeune homme donnait une couche de bleu à la maison Laurent-Leroux, le centre nerveux de la francophonie ténoise, avant d'entreprendre un tour du monde et un doctorat. Près de deux décennies plus tard, Belkacem Taieb est de retour à Yellowknife.

1999 donc, Belkacem Taieb a quitté la France pour le Canada depuis près d'un an et vit différentes expériences d'emploi grâce au programme Jeunesse Canada au Travail. Une amie, Julie, lui confie son désarroi que son amoureux soit parti si loin d'elle, à Yellowknife, où il travaille pour la commission scolaire catholique. Belkacem lui suggère d'aller le rejoindre, ce qu'elle fait… pour ensuite inviter Belkacem lui-même à Yellowknife, où il déniche un emploi de chargé des relations publiques à la Fédération franco-ténoise (FFT). Des relations publiques, il en aura surtout avec son pinceau, comme on le verra plus loin.

Et voilà donc Belkacem et son amoureuse de l'époque qui se font la route de Terre-Neuve à Yellowknife, neuf jours de voiture et de camping. « Quand j'ai été me présenter à Daniel Lamoureux [directeur de la FFT de l'époque], se rappelle-t-il, j'avais la face de Quasimodo, j'étais tout boursouflé à cause de ma réaction aux piqûres des insectes. »

Bleu et GRC

L'été n'est pas fatalement la saison idéale pour faire des relations publiques, et c'est encore plus vrai lorsque vous arrivez dans un endroit qui est vous inconnu et que votre patron est en congé. De fait, avec les vacances, Belkacem Taieb s'est retrouvé seul à la maison Laurent-Leroux, à vendre du sirop d'érable et à louer des cassettes vidéos, à construire avec André Boulanger une terrasse en bois — aujourd'hui disparu, à répondre au téléphone et à mettre des couches de bleu (deux ou trois?).

Elle était quelle couleur avant d'être bleue? Il ne s'en souvient pas.

Il se rappelle par contre d'une anecdote cocasse : « Le patron de la Gendarmerie royale appelle sur la ligne de l'AFCY pour s'excuser que son organisme n'ait pas donné de services en français en une précédente occasion; je lui réponds : "D'accord, mais vous vous excusez en anglais." Ensuite, le téléphone sonne à la FFT; je lâche le pinceau et je réponds. C'est encore le patron de la GRC, qui répète son truc. Je lui réponds : "Bon d'accord, mais vous excusez toujours en anglais!" »

« À l'époque, se souvient celui qui est aujourd'hui professeur à l'école St-Joseph, ça me faisait quelque chose d'arriver aussi loin dans le Nord et de voir que ça parlait français, pour moi, c'était inimaginable. »

Après quelques légers travaux au Carrefour culturel (le rocher McAvoy dans la vieille ville de Yellowknife), toujours avec André Boulanger, Belkacem Taieb devait quitter les Territoires pour se joindre à la tournée du groupe acadien Le Grand Dérangement.

Autochtonéïté

Belkacem Taieb est né en France de parents d'origine algérienne, plus précisément kabyle. Les Kabyles sont un peuple berbère — et non arabe — dont la langue est l'amazigh. M. Taieb a exploré son autochtonéïté dans sa vie et ses études, notamment en côtoyant les Maoris et les Innus. Il a participé à un grand nombre de rituels sacrés, fréquenté des hommes-médecine, voyagé avec un aîné innu en France et en Inde. M. Taieb a fait état de sa démarche dans sa thèse de doctorat à l'Université McGill (Montréal), intitulée *Decolonising Indigenous Education* (Décoloniser l'éducation autochtone), que l'éditeur Palgrave Macmillan présente ainsi : « Utilisant l'auto-ethnographie, Taieb raconte le parcours d'une philosophie éducationnelle par et pour les Kabyles d'Algérie et entreprend d'écrire les fondations sociologiques d'un système d'éducation kabyle ».

C'est un nouvel emploi qui a ramené M. Taieb à Yellowknife.



Jacob Ives

9e année

École

Allain St-Cyr

Si vous aimeriez savoir ce qu'est un calembour, c'est Jacob qui va vous l'expliquer. Jacob est apprécié pour son calme et son grand sens de l'humour. Jacob s'est porté volontaire pour la préparation des plus jeunes à leur entrée dans l'école. Il démontre de bonnes qualités de leader lorsqu'il aide ainsi le personnel enseignant et qu'il démontre sa gentillesse envers les plus petits.

Esprit des fêtes

Le sapin de Noël canadien, un produit branché!

Lucas Pilleri (Francopresse)

L'industrie du sapin canadien se porte bien. Avec 90 % de la production nationale destinée à l'exportation, le conifère remporte un vif succès à travers le monde. Soutenu par des conditions économiques favorables, le marché connaît aussi un changement dans les goûts du consommateur qui se tourne de plus en plus vers le naturel, pour la plus grande joie des producteurs.

Environ deux millions et demi de sapins seront produits cette année au Canada. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, car la production avait chuté à moins d'un million d'arbres il y a une trentaine d'années.

Le marché s'est consolidé depuis quelques décennies. Beaucoup de petites exploitations, dont les propriétaires sont partis à la retraite sans relève, ont été rachetées par de plus gros exploitants, causant une diminution du nombre de producteurs. Malgré tout, la production côtoie à nouveau des sommets cette année.

Bonne cuvée 2017

Les conditions sont particulièrement favorables en ce mois de décembre 2017. D'un côté, la production américaine est en baisse. De l'autre, la demande pour les sapins naturels augmente. Cette conjoncture permet même aux producteurs d'augmenter un peu leurs tarifs.

Larry Downey, président de l'Association canadienne des producteurs d'arbres de Noël, souligne l'impact de la population vieillissante des baby-boomers qui achètent de moins en moins ou de plus en plus petit : « Les arbres de un mètre se vendaient très peu il y a dix ans, ils se vendent dix fois plus aujourd'hui! ».

Étant donné que les sapins sont des denrées périssables, avec une durée de fraîcheur d'environ soixante jours, les producteurs tendent à éliminer les excédents en abaissant les prix, une pratique qui par le passé avait pu diminuer les revenus des producteurs. « Ces agissements seront portés à disparaître, car l'inventaire total nord-américain est à la baisse », se réjouit Larry Downey.

Toutefois, la concurrence est rude face à l'arbre synthétique made in China. Laurie Allain, propriétaire du Jardin du père Noël avec ses 6000 arbres, situé à Saint-Marie-de-Kent au Nouveau-Brunswick, pointe du doigt le sapin artificiel comme un compétiteur redoutable, « qui dérange beaucoup ».

Le sapin canadien : un succès mondial

Le Canada est malgré tout le plus gros exportateur d'arbres de Noël naturels au monde. Selon Statistique Canada, en 2015, plus d'un million sept cent mille sapins canadiens ont été vendus dans le monde, générant plus de quarante millions de dollars de recettes.

Plus de 90 % de la production nationale est destinée à être exportée. Si la grande majorité de ces arbres termine dans les foyers américains, une partie est aussi vendue en Amérique Centrale et Latine, notamment au Panama, au Venezuela, et dans les Antilles.

L'arbre à épines est un véritable enjeu économique. Il crée de l'emploi au pays, entre les producteurs, les employés et les industries annexes comme celles du transport et de la vente. En 2011, plus de 2300 fermes faisaient pousser des sapins, avec une production concentrée principalement au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Le succès du sapin canadien s'explique d'abord par la position géographique. Importer des sapins depuis l'Europe ou l'Asie reviendrait trop cher aux pays importateurs. « Le marché de la Nouvelle-Angleterre peut être servi en cinq heures, et celui de New York en huit seulement », fait remarquer le président de l'Association des producteurs de sapins.

En Nouvelle-Écosse, deuxième exportateur derrière le Québec, 95 % de la production se destine à l'exportation, principalement vers la côte est des États-Unis. « C'est une bonne année, la demande est forte », se félicite Angus Bonnyman, directeur du Christmas Tree Council de la province.

Retour aux traditions

Partir en famille au milieu des sapins, porter son dévolu sur l'arbre parfait, le ramener à la maison, fraîchement coupé à la scie manuelle… La formule de l'autocueillette semble revenir en force.

La sapinière Downey au Québec, avec ses 18 000 arbres, en fait l'expérience : « C'est une activité familiale et conviviale, avec des glissades, des déguisements, du chocolat chaud, des tours de cheval ou de tracteur. Ça stimule beaucoup la vente », constate le gérant.

Du côté de la plantation René Matte, située à Saint-Basile-de-Portneuf, l'autocueillette fonctionne bien dans la plantation aux 25 000 arbres depuis 2010. « Il y a de plus en plus de monde. Le bouche à oreille fonctionne très bien. Le père Noël est sur place, on est tous habillés en lutins, c'est vraiment la magie pour les enfants », indique Manon Trudel.

Les goûts changent

Si les variétés de sapin les plus courues sont le sapin baumier, le sapin Fraser, le sapin Douglas et le sapin noble, Larry Downey observe un changement de goût chez les consommateurs : « Ils recherchent le nouveau, notamment les arbres exotiques comme les sapins japonais et coréens qui ont un odorat citronné, sucré, plus prononcé ».

En outre, la tendance serait au naturel pour le plus grand plaisir des producteurs. « Le monde retourne vers l'arbre de Noël naturel plutôt que le synthétique, pour protéger l'environnement, pour soutenir l'économie locale, pour le parfum aussi », applaudit le président de l'Association des producteurs.

Immigration

Tirer son épingle du jeu

Vers une stratégie d'immigration conjointe des trois territoires.

Denis Lord

Les intervenants du domaine de l'immigration des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut se sont rencontrés à Iqaluit les 11 et 12 décembre pour développer une stratégie conjointe intitulée Vision nordique 2017-2020. « C'est difficile, explique la directrice générale de Carrefour Nunavut, Valérie Hélène Gagnon, parce que les territoires sont tellement distincts. » Les séances consacrées à cette stratégie ont offert quelques pistes de réflexion, note Mme Gagnon, mais son organisme ne s'est pas positionné face à celles-ci. « Nous ne sommes devenus un fournisseur que le 1er avril dernier, souligne-t-elle. Nous devons vraiment établir nos ressources et comprendre notre marché avant de nous positionner. »

Carrefour Nunavut travaille à mettre au point son site Internet, qui aidera notamment les gens à mieux comprendre les réalités du Nunavut. La directrice de l'organisme dit que le Nunavut suscite énormément d'intérêt en Côte d'Ivoire, en Inde, au Maroc et en Indonésie également. « Ces personnes voient les possibilités d'emploi au Nunavut. Il y a de gros développements ici, dit-elle, et les salaires sont les deuxièmes plus élevés au Canada. C'est sûr que ça suscite l'intérêt. Mais ensuite, il y a le climat, le milieu de vie. Même les Canadiens ont une vision lacunaire de tout ça. »

Les meilleures pratiques

Par l'entremise d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, le gouvernement fédéral participait également à cette rencontre et en a profité pour lancer un appel de propositions pour 2019 et présenter le programme d'aide à la réinstallation (PAR), qui s'adresse aux réfugiés.

« Nous avons aussi échangé sur les meilleures pratiques d'intégration des immigrants », a révélé le directeur général du Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO), Antoine Gagnon. Nous cherchons comment être mieux représentés au niveau national, par exemple sur la table de la formation langagière des immigrants. » Les participants ont aussi échangé sur leurs défis et leurs expertises respectives. À l'instigation du gouvernement fédéral, qui dirigeait la rencontre, les participants de la séance de planification sur l'immigration et l'intégration nordiques ont été avares de commentaires sur les avancées de leur réunion, prétextant qu'il s'agissait d'une réunion « interne ». Une rencontre similaire avait eu lieu à Yellowknife en novembre 2017 et une troisième devrait se tenir fin 2018, dans un endroit pour l'instant à déterminer.

Commissaire Raymond Théberge

Défenseur des droits ou serviteur du pouvoir?

Jean-Pierre Dubé (Francopresse)

Dès la première étape visant la confirmation de son choix comme commissaire aux langues officielles, Raymond Théberge a fait sourciller lors de son passage devant le Sénat, le 4 décembre. Après avoir déclaré que la dualité linguistique est « une valeur ajoutée », le candidat du premier ministre Justin Trudeau a été rabroué par le sénateur Serge Joyal, lui rappelant que « l'égalité linguistique est un droit ».

Le recteur et vice-chancelier de l'Université de Moncton est, après Madeleine Meilleur, le second candidat présenté par le gouvernement depuis le départ du commissaire Graham Fraser en 2016. Après avoir été nommé fin novembre, son choix doit être accepté par les deux chambres du Parlement. Au Sénat, il a été questionné sur ses capacités de chien de garde.

« Ce qui est important est de faire avancer les dossiers, a répondu le Manitobain d'origine. Le style, c'est une chose ; mais le résultat, c'est plus important. Et l'Université de Moncton est plus forte aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a cinq ans. »

Le sénateur Joyal a questionné cette affirmation en citant le quotidien *L'Acadie Nouvelle* du 25 novembre. En éditorial, François Gravel avait partagé son impression que les communautés de langue officielle risquent de trouver en Raymond Théberge un serviteur du gouvernement plutôt qu'un défenseur. Il a comparé le candidat à ses prédécesseurs, Dyane Adam et Graham Fraser.

« Nous parlons ici de deux personnes qui n'avaient pas peur de ruer dans les brancards et d'aller au front. Ils ne se contentaient pas de rédiger des rapports qui étaient ensuite ignorés par les ministres en place. Au contraire, ils prenaient tous les moyens à leur disposition pour forcer le gouvernement à respecter ses obligations, quitte à se faire des ennemis en chemin. »

Les nominations sont-elles indépendantes?

L'éditorialiste de *L'Express* de Toronto, François Bergeron, partage ce point de vue. Selon lui, l'administration libérale consulte beaucoup, mais sa capacité d'écoute laisse à désirer. Il n'est pas certain que les nominations fédérales sont véritablement indépendantes et que ce candidat possède assez de mordant.

« C'est un universitaire, donc au mieux un conciliateur, au pire un "grand parleur petit faiseur". Graham Fraser était un journaliste, donc à la fois penseur et fonceur. Qu'est-ce qu'on recherche : un avocat, un militaire? Pour en juger, il faudrait connaître les autres candidatures. »

François Bergeron regrette que le premier ministre ne semble pas avoir compris son obligation de consulter l'opposition avant de nommer des officiers parlementaires. « Mais au moins, ce n'est pas une nomination ouvertement partisane. Je pense que M. Théberge peut convaincre conservateurs et néo-démocrates qu'il ne sera pas une marionnette des libéraux. »

La politicologue Stéphanie Chouinard, du Collège militaire royal de Kingston, déplore que le gouvernement n'ait pas revu « substantiellement » le processus de nomination après l'échec de la candidature de Madeleine Meilleur en juin. Elle s'étonne que, « malgré une couverture médiatique accrue, encouragée par le scandale de l'été dernier », ce candidat ne soit pas connu du public.

« Il sera d'autant plus important que M. Théberge prouve au Comité permanent des langues officielles — et aux Canadiens s'intéressant à la question plus largement — qu'il a une vision claire des défis qu'il souhaite relever durant son mandat. »

La nomination sera-t-elle contestée?

Le professeur Frédéric Boily du Campus Saint-Jean, à Edmonton, estime que la nomination de Raymond Théberge est un pas dans la bonne direction. Il regrette toutefois que le processus continue à montrer des allures de partisanerie qui risquent de nuire au nouveau commissaire.

« S'il ne se montre pas assez actif dans la défense du français, les soupçons d'être un "ami" du parti au pouvoir reviendront, ce qui pourrait le mettre dans une position difficile. Pour faire taire les critiques, il devra alors montrer, et plutôt rapidement, qu'il est un chien de garde tout ce qu'il y a de plus actif et vigilant, prêt à interpeler le gouvernement. »

Selon le politicologue, le processus de consultation devrait être élargi pour inclure les communautés et les régions concernées « afin de s'assurer de la légitimité » de la personne choisie en partant.

La nomination du candidat Théberge risque également d'être contestée. Après le rejet de sa plainte auprès du Commissariat aux langues officielles sur le processus de nomination de Madeleine Meilleur, la militante acadienne Chantal Carey a été déboutée en Cour fédérale. Elle attend le résultat de sa contestation déposée le 24 octobre devant la Cour fédérale d'appel.

L'étudiante en droit a déclaré son intention d'enregistrer une plainte au Commissariat sur le processus de nomination de Raymond Théberge. Elle citera de nouveau l'article 49 de la loi qui exige une consultation préalable des chefs de l'opposition et des deux chambres du Parlement.

Le député néo-démocrate François Choquette entend également déposer une plainte officielle. Selon le critique en matière de Langues officielles, le gouvernement a encore ignoré la procédure établie.



Aux origines de la musique VIII

Oscar Aguirre

Au premier millénaire av. J.-C., lorsque l'essor culturel de l'Antiquité prend son envol, les pouvoirs militaires intensifient leurs forces et leurs stratégies pour dominer et contrôler des régions qui se trouvent aux bords de la mer Méditerranée. Les Grecs conquièrent le Sud de l'Italie, installent leurs colonies, construisent des temples et des théâtres et célèbrent leurs festivals avec la participation des aèdes, des rhapsodes et des chœurs.

En contraste, dans la région centrale de l'Italie (région dans laquelle se trouve Florence aujourd'hui) habitaient les Étrusques, peuple organisé autour de dynasties royales et de puissantes armées. Ils avaient développé leur langue autour d'un alphabet et leur art autour de la poterie, la métallurgie et l'architecture. Leurs festivals n'étaient pas caractérisés par la poésie et la musique comme dans la *Magna Graecia* (la Grande Grèce), mais par des compétitions de lutte et compétitions équestres, reliées à leur religion. Parmi les instruments de musique, on retrouve le lituus — un long tuyau avec une extrémité recourbée semblable à une trompette, des aulos, des cithares et des harpes.

Au huitième siècle av. J.-C., les Étrusques dominent la région du Latium situé au centre de la péninsule italienne. Ils dominent les peuples qui habitent cette région, parmi lesquels les Latins et les Grecs, et fondent Rome, une cité où ils établissent leurs rois et maintiennent leur pouvoir jusqu'en 509 av. J.-C., date à laquelle l'aristocratie patricienne latine renverse leur pouvoir et établit la République romaine.

L'organisation sociale de Rome républicaine était fondamentalement à caractère militaire. Elle avait comme principales unités les centuries organisées en deux légions et gouvernées par le sénat. Cette forme de gouvernance va rester jusqu'à Auguste, qui deviendra le premier empereur de l'Empire romain en 27 av. J.-C. Bien que Rome reste la capitale de la république, l'expansion de son territoire a comme priorité la conquête des régions qui se trouvaient aux bords de la mer Méditerranée.

Probablement en raison de son organisation guerrière, les instruments musicaux développés durant la République romaine étaient le tuba droit, un instrument en cuivre long de deux mètres, le buccin, long de quatre mètres qui s'enroulait autour du corps du soldat, et les timbales, des tambours à grande caisse de résonance.

L'auteur anime Trésor de la musique classique,
le dimanche et le mercredi à 21 h sur les ondes de Radio Taïga.

Genres

Cochez X

Une option pour les transgenres, bispirituels et intersexes sur les permis de conduire ténois.

Denis Lord

Après l'Ontario et le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest sont devenus, le 1er décembre, la troisième législation canadienne où les citoyens se voient offrir une alternative au masculin et au féminin sur leur permis de conduire.

Alors qu'il existe une multitude de façons d'être femme, homme, un peu des deux, ou même, de refuser de s'identifier à l'un ou l'autre des genres, les Ténois peuvent désormais choisir X sur toutes les cartes émises par le ministère ténois des Infrastructures des Territoires. Il est aussi possible de faire gratuitement changer la mention du sexe sur des papiers émis précédemment.

L'utilisation du « X » est recommandée par l'Organisation de l'aviation civile internationale pour favoriser l'uniformité dans les documents de voyage. Plusieurs pays l'utilisent et déjà, comme l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, la Colombie, le Danemark, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande.

« C'est un grand pas dans la bonne direction que fait le GTNO, a commenté le président de la *Rainbow Coalition* de Yellowknife, Lane MacIntosh, et cela aura des conséquences heureuses sur bien des vies. Pouvoir mettre ce X sur ma carte me donne la liberté et le respect auxquels j'ai droit. Bien sûr, il y a encore beaucoup de travail à faire en matière de droits et d'inclusion, mais aujourd'hui marque une avancée importante pour les TNO, son gouvernement et sa population. »

Reconnaissance

Le GTNO a émis un communiqué pour diffuser sa démarche auprès des autres législations canadiennes, tout comme les autres services chargés de délivrer des permis en Amérique du Nord de même qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

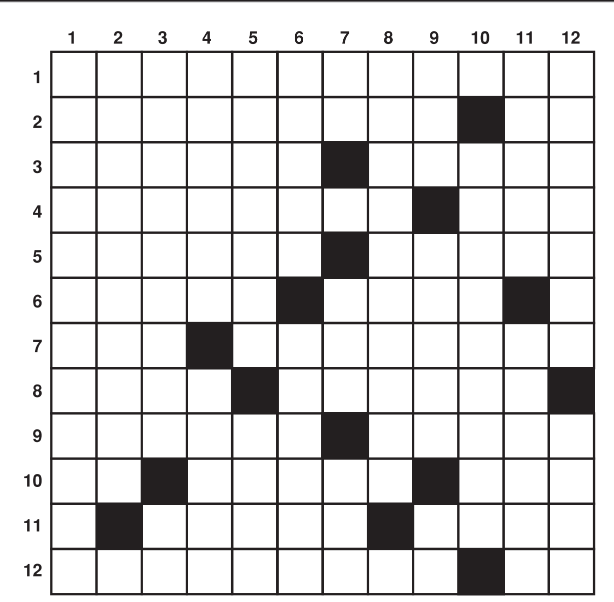
Il semble acquis que les provinces et territoires canadiens reconnaitront cette modification au permis de conduire. Mais quel type de permis donnerait-on à un X ténois qui immigrerait dans une province ou un territoire n'ayant pas adopté cette option? « Nous reconnaissons la validité du permis des Territoires, de dire le porte-parole de la Société d'assurance automobile du Québec, Gino Desrosiers, mais la façon dont notre système est fait ne nous permettrait pas de donner cette option à quelqu'un qui voudrait un permis d'ici. Il devrait choisir entre "masculin" et "féminin". »

Cette mesure s'ajoute à la possibilité offerte aux personnes nées aux TNO, depuis juillet dernier, de choisir le sexe neutre pour leur acte de naissance. Les Ténois furent les premiers Canadiens à disposer d'une telle option, applicable rétroactivement.



MOTS CROISÉS

Nº 532



HORIZONTALEMENT

1- Ordre formel et détaillé.
2- Dire plus qu'un autre. – Interjection.
3- Choix fait. – Rivière de Roumanie.
4- Serratules. – Le moi.
5- Qui porte une telle chevelure. – Action d'expérimenter.
6- Avoir beaucoup de peine à faire quelque chose. – Fondement.
7- À la fin de l'office. – Carrière de sable.
8- Pain non levé que l'on fourre de viande. – Manger en broutant.
9- Tapas contre quelque chose sous l'effet de la houle, en parlant d'un navire. – Limite fixée dans le temps.
10- À la mode. – Trou vertical creusé dans le sol pour atteindre la nappe aquifère. – Personnel.
11- Bantoustan de l'Afrique du Sud. – Convenable à ce qu'il doit être.
12- Qui provoque le dégoût moral. – Se suivent.

VERTICALEMENT

1- Prohibition, interdiction.
2- Peine frappant l'auteur d'une infraction.
3- Plat sucré que l'on sert après le fromage. – Eu égard à.
4- Plante vivant au bord des eaux. – Dévidoirs qui servent à tirer la soie des cocons.
5- Ensembles de personnes ayant le même but, la même attitude. – Ancienne mesure de longueur.
6- Emprunt d'État à moyen terme. – Périastre d'une orbite.
7- Infinitif. – Ville du Nigeria. – Lettre de l'alphabet grec.
8- Dents-de-lion.
9- Opération postale. – Continuation d'une œuvre écrite. – Cale en forme de V.
10- Devenir plus intime.
11- Lac du nord-ouest de la Russie. – Agitas.
12- Peintre décorateur (1700-1777). – Indication scénique de la sortie d'un acteur.

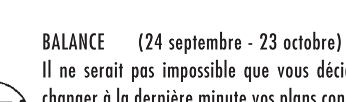
RÉPONSE DU Nº 532



Horoscope

SEMAINE DU 17 AU 23 DÉCEMBRE 2017

Signes chanceux de la semaine : Bélier, Taureau et Gémeaux





BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous vous retrouverez seul à devoir tout organiser pour les Fêtes. Vous constaterez aussi qu'il vous reste encore de nombreux projets à terminer et que le temps pour y arriver se fait de plus en plus rare.



TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Tandis que vous recevrez de nombreuses invitations pour participer aux différentes festivités des prochaines semaines, vous pourriez plutôt envisager de fuir les rigueurs de l'hiver pour aller dans un pays chaud.



GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous serez passablement sensible et il n'en faudra pas beaucoup pour que vous versiez une larme. Certains changements s'imposent pour retrouver la joie de vivre. Les festivités vous aideront aussi à sourire de nouveau.



CANCER (22 juin - 23 juillet)
Ce n'est pas toujours facile de plaire à tout le monde malgré tous les efforts et les compromis que vous pouvez faire. Il faudra peser le pour et le contre ou encore porter des gants blancs dans une situation spéciale.



LION (24 juillet - 23 août)
Beaucoup de boulot en perspective! Vous serez d'une efficacité redoutable et vous finirez la semaine avec brio autant au travail que dans la préparation de la maison pour recevoir vos invités.



VIERGE (24 août - 23 septembre)
Bien malgré vous, on vous placera sur un piédestal. Vous accomplirez sûrement un geste de nature héroïque, du moins remarquable. Vous pourriez sauver quelqu'un, ne serait-ce qu'en l'écoutant.



BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Il ne serait pas impossible que vous décidiez de changer à la dernière minute vos plans concernant les Fêtes. Vous pourriez aussi refaire toute la décoration de la maison. Un membre de la famille aura besoin d'une attention particulière.



SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous pourriez vous offrir une nouvelle voiture comme cadeau de Noël! Vous aurez beaucoup de déplacements à faire et vous devrez compléter vos emplettes pour toutes vos prochaines réceptions.



SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
La carte de crédit est en surchauffe! Il pourrait y avoir une panne du système au moment de payer vos factures. Côté amour, vous aurez besoin d'affection et vous voudrez être dorloté par votre amoureux.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vos émotions seront en dents de scie! Heureusement, vous retrouverez toute votre vitalité avec le solstice d'hiver. Vous aurez une foule d'idées et d'activités à proposer pour mettre un terme à la routine ennuyante.



VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous rêvez d'un monde parfait où l'harmonie règne partout. Mais trop souvent la réalité est tout autre. Évitez l'actualité cette semaine et transportez-vous dans un univers conforme à vos goûts avec un bon roman.



POISSONS (19 février - 20 mars)
Votre présence sera requise là où il y a beaucoup de monde. Vous organiserez un évènement qui rassemblera une foule impressionnante. Un voyage de groupe pourrait aussi s'organiser en toute spontanéité.